



Démographie

Des couples statistiquement mieux repérés...

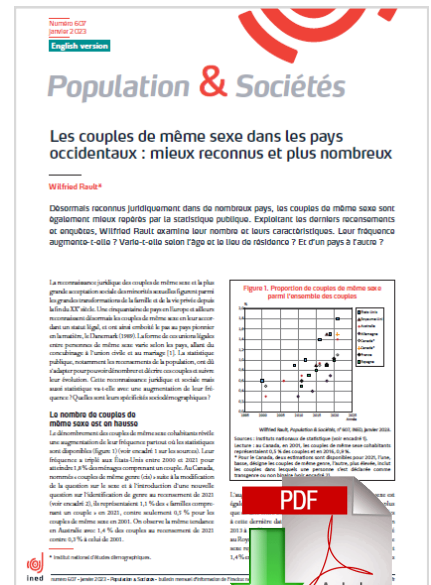
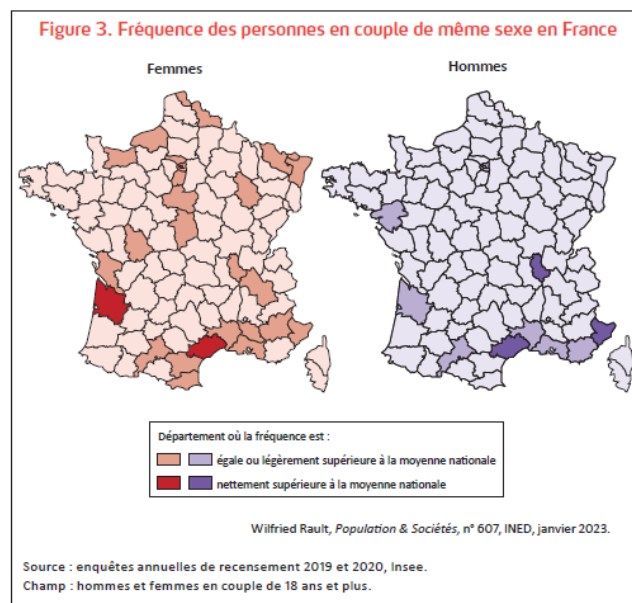
Dans de nombreux pays, les couples de deux conjoints de même sexe bénéficient dorénavant d'une reconnaissance juridique ; les minorités sexuelles sont socialement mieux acceptées ; la statistique publique s'est adaptée... Pour autant, en France notamment, y a-t-il aujourd'hui plus de couples de conjoints de même sexe ? Difficile de répondre dans la mesure où autrefois ces couples bien souvent se cachaient et que le sujet était largement tabou...

Dans *Population & Sociétés* n° 607 de janvier 2023, Wilfried Rault (Institut national d'études démographiques – Ined) étudie ces « couples de même sexe dans les pays occidentaux : mieux reconnus et plus nombreux » (4 pages).

Pour s'en tenir ici à la France, Wilfried Rault rappelle qu'il n'existe pas de chiffres fiables avant 2011. Par contre, statistiquement, leur nombre est passé de 170 000 en 2011 à près de 305 000 en 2020, soit une augmentation de 80 %. Cependant, en 2020, les couples de deux conjoints de même sexe cohabitants ne représentent que 1,0 % de l'ensemble des couples.

Les couples de deux femmes (43 % en 2020) sont moins nombreux que les couples de deux hommes en France. D'une façon générale, ces couples sont plus jeunes : 41 ans en moyenne pour les femmes et 44 ans pour les hommes, contre respectivement 51 ans et 53 ans pour les femmes et les hommes en couple hétérosexuel. En outre, la fréquence est plus élevée dans les jeunes générations : le taux est de 2 % chez les 25 à 29 ans.

Toujours en France, 40 % des couples de femmes et 37 % des couples d'hommes sont mariés, contre 73 % des couples hétérosexuels. Les couples de deux conjoints de même sexe vivent moins souvent avec des enfants que les couples hétérosexuels, surtout les hommes, même si la tendance est à la hausse. Ainsi, en France, en 2020, 27 % des couples de femmes et 6 % des couples d'hommes vivent avec au moins un enfant de moins de 18 ans dans le ménage.



Wilfried Rault souligne l'attractivité des grandes métropoles pour les minorités sexuelles : « Du fait de l'anonymat qu'elles permettaient mais aussi parce que celles-ci étaient pourvues en lieux de sociabilités et d'espaces de rencontres, les grandes villes ont très tôt représenté des lieux où il était plus facile de vivre une sexualité souvent stigmatisée et réprimée ». Cependant, selon l'auteur, « dans ce domaine, acceptation et visibilité sociales croissantes, mais également essor de sociabilités fondées sur des espaces numériques, pourraient favoriser une relative déconcentration »...

Recensement de la population 2020

Adaptation des méthodes de calcul par l'Insee

Selon le calendrier habituel, l'Insee a produit les populations légales 2020 à fin décembre 2022. Cependant, « du fait de la crise sanitaire de la Covid-19, l'enquête annuelle de recensement qui devait se tenir en 2021 a été reportée en 2022. L'Insee a adapté ses méthodes de calcul des populations légales pour pallier ce re-

port et continuer à produire des populations légales de qualité ». L'adaptation des méthodes de calcul des populations légales est disponible [ici](#).

À partir de la production des populations légales 2020, le CÉAS a pu actualiser un certain nombre de documents, disponibles sur son site Internet...

www.ceas53.org > Démographie

> Méthodologie

> Analyse sociodémographique de la Mayenne



Un Guide accompagnant l'internaute, pas à pas, dans l'exploration des données disponibles sur le site Internet de site, notamment les données issues du (des) recensement(s)...



Une base de données des populations municipales des communes mayennaises de 1990 à 2020, par communauté d'agglomération ou de communes.



Un *Cahier sociodémographique* qui présente une analyse des populations municipales mayennaises.

La pensée hebdomadaire

« Nous sommes immergés dans une parole torrentielle qui passe de radios en écrans, de smartphones en réseaux. La parole était rare, elle est devenue surabondante. Avec la mutation numérique, les machines, pour la première fois dans l'histoire, nous parlent et nous leur répondons. Elles se sont installées dans nos vies et les transforment. Tous les propos se mêlent, les uns tombant aussitôt dans l'oubli, les autres se viralisant à l'infini... sans que plus personne ne les assume réellement. Des bribes de phrase sont relayées ou "likées" machinalement. Comme si, saturés de mots, nous avons perdu le sens de la parole. Elle prolifère et, dans le même temps, se défait. La quantité explose, la qualité implose. Trop de paroles amenuisent, détériorent la parole. »

Monique Atlan, journaliste et essayiste, et Roger-Pol Droit, philosophe et éditorialiste, « Réapprenons à parler l'humain ! » (propos recueillis par Marie Boëton), *La Croix L'Hebdo* n° 167 du 27 janvier 2023.